

Communiqué de presse  
Paris, juin 2023

## AD Industries s'engage dans la transition énergétique avec PROREFEI

[www.prorefei.org](http://www.prorefei.org)

À Liévin, dans le Nord, AD Industries Composites, filiale du groupe AD Industries, fabrique des pièces composites pour l'aéronautique, l'aérospatial et la défense. Gaël Pentel, son responsable HSE depuis 2019 est également devenu son référent énergie en 2021. Comme 6 autres de ses collègues, basés sur les 6 ateliers de production du groupe en France, il a suivi la formation PROREFEI dédiée à l'optimisation de l'énergie dans l'industrie. Une décision prise par la direction pour marier économie et écologie.

### Une démarche vertueuse portée au plus haut niveau

Jusqu'en 2021, s'il existait bien chez **AD Industries** quelques pratiques isolées, aucune politique de transformation énergétique n'était véritablement engagée. Consciente de la nécessité d'investir dans cette voie et encouragée dans cette décision par ses clients, la direction du groupe a choisi de structurer cette démarche, en y associant de belles ambitions. Pour démarrer, la première étape a consisté à faire monter en compétences sur ces sujets, ses 7 référents et coordinateurs HSE, œuvrant sur ses différents sites de production. Tous ont ainsi suivi la formation PROREFEI, qui forme les référents énergie des entreprises de l'industrie et du tertiaire complexe ; un secteur qui génère ¼ de la consommation énergétique française.



« La maîtrise de notre dépense énergétique représente un enjeu majeur pour notre groupe. Sur notre site de Liévin, nous sommes dans la transformation de matériaux chimiques, avec des process réfrigérants ou chauffants qui sont très énergivores. Notre budget dans ce domaine a doublé depuis 2021. Il représente désormais 2 % du chiffre d'affaires du site, ce qui est considérable. Il était donc urgent d'agir pour transformer nos process. L'objectif était évidemment de réaliser des économies budgétaires, mais aussi de favoriser la transition vers les énergies renouvelables, afin de réduire notre empreinte carbone au bénéfice de la planète », déclare Marc Frey, responsable production, ingénierie et maintenance chez MS Composites.



## PROREFEI: une formation décisive pour prendre le virage de la transition énergétique

La formation PROREFEI a été retenue pour sa polyvalence, à la fois technique et stratégique, théorique et pratique. Elle a débuté par un MOOC, formation à distance, qui pose les fondamentaux en matière de gestion des énergies. Puis, durant 2 jours, cette fois en présentiel, les stagiaires ont approfondi les connaissances dont ils ont besoin pour leurs futurs projets. Enfin, un formateur-coach, partenaire du programme PROREFEI, a accompagné chaque référent sur son site pour la mise en place du plan d'efficacité énergétique. À l'issue de cette dernière, les 7 référents du groupe AD Industries se sont lancés, chacun sur leur site, dans l'application d'une politique énergétique ambitieuse. Coordinée et adaptée à leurs besoins et fonctionnements, celle-ci est fondée sur une feuille de route claire et réaliste.

*«La formation a été un élément déclencheur, le point zéro pour entamer cette démarche de réduction de notre empreinte carbone. Nous savons désormais où aller et comment y aller, sans brûler les étapes et en tenant compte de nos spécificités. L'accompagnement sur le terrain par un tuteur PROREFEI nous a permis de valider nos choix pour un démarrage serein», souligne Gaël Pentel.*



### Réduire avant d'investir !

Avant tout investissement ou changement, le groupe AD Industries s'est attelé à la réduction de sa consommation. Sur le site de Liévin, Gaël Pentel a ainsi débuté sa transition par la mise en place de mesures organisationnelles, afin de diminuer les dépenses énergétiques qui ont lieu les week-ends et jours fériés, lorsque certains équipements à l'arrêt continuent d'être alimentés. Un premier projet qui a permis de réduire ce talon de consommation de 30 %. D'autres actions ont suivi, telles que le remplacement de l'intégralité des lampes du site par des led, soit une économie d'énergie de 50 % enregistrée sur la partie éclairage. Pour suivre cette consommation au plus près, Gaël Pentel a placé des capteurs sur ses équipements, afin de faire remonter des indicateurs de pilotage précieux pour affiner sa stratégie d'investissement dans le temps.

### L'avenir durable d'un groupe industriel ambitieux

Aujourd'hui, le groupe traverse la seconde étape de sa transition énergétique, qui consiste à récupérer l'énergie dépensée, disponible sur le site. Pour cela, le groupe procède à des investissements pour équiper ses sites avec des équipements moins énergivores. À Liévin, un compresseur vient d'être installé. Il permet de réduire encore la consommation de 30 %. Celui-ci est couplé à un destratificateur qui rabat la chaleur au sol, de façon à réintroduire celle-ci dans les bâtiments, et limiter ainsi le recours à la chaudière pour le chauffage ; l'ambition, à terme, étant de s'en passer totalement ! Enfin, le groupe réfléchit d'ores et déjà à l'intégration de davantage d'énergies renouvelables sur ses sites de production. Là encore, PROREFEI accompagne cette transition. Ainsi, Gaël Pentel a suivi le module complémentaire « énergies renouvelables » du programme pour mieux connaître les options qui s'offraient à lui dans ce domaine.

*«L'entreprise responsable de demain, c'est celle qui va intégrer la démarche environnementale dès la conception du produit et tout au long de son cycle de vie. Notre objectif est d'avoir l'empreinte carbone la plus faible. Cette formation nous a permis de structurer une stratégie globale avec un but et des étapes.*

# PROREFEI

## La formation des référents énergie dans l'industrie

Aujourd'hui, nous avançons et nous savons que nous le faisons dans le bon sens et dans le bon ordre. Notre objectif de diminuer de 80 % notre dépendance aux énergies fossiles d'ici 2050 nous semble aujourd'hui parfaitement atteignable », conclut Marc Frey.

### Plasturgie : une transition à accélérer et accompagner

Depuis 2018, le programme PROREFEI porté par l'ATEE (Association Technique Energie Environnement) et soutenu par le Ministère de la Transition énergétique et l'ADEME, forme des Référents Énergies au sein des TPE et PME industrielles. **1000 entreprises** sont engagées dans ce programme, et les dernières formations auront lieu jusqu'à fin septembre 2023, prises en charge jusqu'à 80% pour le parcours multi-modal et jusqu'à 100% pour les modules complémentaires. Les **industries du secteur de la plasturgie et du caoutchouc** représentent 6 % d'inscrits au programme à aujourd'hui. Un effort du secteur encourageant sur le chemin de la décarbonation, à poursuivre et accompagner.

Plus d'informations sur le programme et inscriptions sur :

[www.prorefei.org](http://www.prorefei.org)

### Contacts presse :

**Agence PopSpirit** - Tél. 01 42 93 44 56

Charlotte Ferran-Vincent – Isabelle Lebaupain  
[charlotte@pop-spirit.com](mailto:charlotte@pop-spirit.com) – [isabelle@pop-spirit.com](mailto:isabelle@pop-spirit.com)

#### A propos de PROREFEI :

Avec PROREFEI, l'industrie se mobilise pour devenir un modèle de transition énergétique. Ce programme dédié vise à former les salariés en charge de la gestion de l'énergie dans l'industrie et le tertiaire complexe afin de faire émerger des projets d'optimisation énergétique concrets, réalistes et rentables, adaptés aux contraintes de chaque entreprise. Il est développé par l'Association Technique Energie Environnement (ATEE) et financé par le dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE).

[www.prorefei.org/](http://www.prorefei.org/)  [@PROREFEI](https://twitter.com/PROREFEI)  [PROREFEI](https://www.linkedin.com/company/prorefei)

**A propos de l'ATEE :** L'Association Technique Énergie Environnement est une association Loi 1901 impliquée depuis 40 ans dans la promotion de la maîtrise de l'énergie, en particulier dans l'industrie. Elle anime le dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie à travers son Club C2E, et porte déjà le Programme Pro-SME, dont l'objet est de promouvoir la certification ISO 50001 (management de l'énergie). L'ATEE a 2200 adhérents et 13 délégations régionales, et édite la revue bimensuelle Energie Plus. L'ATEE est également active dans la méthanisation avec son Club Biogaz, ainsi que dans le Stockage d'énergie, le Power to Gas et la Cogénération.

[www.atee.fr](http://www.atee.fr)  [@AssociationATEE](https://twitter.com/AssociationATEE)

**A propos de l'ADEME :** L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire. L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)  [@ademe](https://twitter.com/ademe)

Programme porté par :



Programme soutenu par :



Programme financé par :



## Objectif de neutralité carbone dans l'industrie :

### Un double enjeu de montée en compétences des entreprises et de transformation structurelle des process industriels

[www.prorefei.org](http://www.prorefei.org)

Dans un contexte de crise énergétique provoquée par la guerre en Ukraine, la question de l'énergie a été replacée au centre des débats soulignant son impact sur la compétitivité des entreprises françaises et pour certaines, leur survie. Et pour atteindre les objectifs de neutralité carbone fixée par le gouvernement à l'horizon 2050, il est tout aussi indispensable d'aller au-delà d'un simple effort de sobriété énergétique. Afin d'accompagner les entreprises sur le chemin de cette transition vers l'efficacité énergétique, des solutions concrètes existent, à l'instar du programme PROREFEI, financé par le dispositif des CEE et dédié à la montée en compétences de « référents énergie » dans l'industrie et le tertiaire complexe. Les dernières formations du programme, porté par l'ATEE, seront dispensées d'ici fin septembre 2023, pour les entreprises souhaitant en bénéficier. Il est encore temps de s'inscrire ! Le parcours sera proposé à nouveau dans le programme PACTE Industrie à partir de 2024.

#### L'industrie : un secteur prioritaire en matière d'économies d'énergie

Le plan national pour la sobriété énergétique a été annoncé par le Gouvernement fin 2022, visant une réduction de 10% des consommations énergétiques. Cet effort de sobriété représente le premier étage de la fusée, et **l'industrie, particulièrement énergivore, est donc l'un des secteurs prioritaires**. Avec plus de 40 000 sites de plus de 10 salariés, l'industrie représente **20% de la consommation énergétique française** et 30% de la consommation électrique totale en France.. Au-delà de représenter un levier de compétitivité face aux coûts croissants, la question de l'énergie est donc vitale pour ces industries.



Pour l'ATEE qui accompagne depuis 45 ans les entreprises dans l'efficacité énergétique, *« la réduction de 10% de nos consommations n'est que la partie émergée de l'iceberg. Tous les scénarios montrent que l'on n'atteindra pas les objectifs de décarbonation si l'on ne réalise pas 40 à 50 % d'économies d'énergie structurelles, en remettant à plat nos façons de travailler »*, indique Daniel Cappe, vice-président de l'ATEE.

## Les 3 leviers de la décarbonation : sobriété, efficacité et autonomie énergétiques

Pour rattraper le retard, les entreprises doivent **revoir en profondeur les process industriels** et porter un effort beaucoup plus conséquent et durable. Le chemin vers la neutralité carbone est en effet une addition vertueuse de trois objectifs : la sobriété (correspondant à l'effort de 10 % déjà enclenché) ; l'efficacité énergétique des procédés industriels (soit la réduction significative des consommations énergétiques en repensant les modes de production) dont l'objectif de réduction est fixé à 40% et, enfin, le recours aux modes de production, qui permettent de gagner en autonomie sur le plan énergétique : récupération de chaleur fatale, électrification des procédés, énergies renouvelables, recyclage matière, puits de carbone et capture-stockage-utilisation du carbone (CCUS). Face à ces mesures structurelles et la multiplicité des aides et des financements, les industriels se retrouvent parfois démunis et ont besoin d'être accompagnés. *« Nous considérons comme essentiel que les industriels montent en compétences sur l'efficacité énergétique et la décarbonation. Ces bases manquent trop souvent au sein des entreprises. »*, souligne Daniel Cappe.

## La formation comme moteur de la transition

Porté par l'ATEE, expert de l'efficacité énergétique et lancé en 2018, le **programme PROREFEI** permet de **former des référents énergie** au sein des entreprises industrielles partout en France, à même de mettre en place des solutions concrètes et durables. Pour l'ATEE, *« chaque entreprise industrielle devrait créer la fonction pérenne de « Responsable énergie » (comme il existe dans chaque entreprise un Responsable sécurité et environnement) et veiller à sa formation continue. Cet investissement humain est indispensable pour maximiser les investissements financiers »*.

Le programme PROREFEI a mobilisé jusqu'à présent plus de 950 entreprises, 1600 inscrits et plus de 1 200 salariés formés à travers le territoire. Il est encore temps de **bénéficier de la formation jusqu'à fin septembre 2023**, avec une **prise de charge des coûts pédagogiques jusqu'à 80% pour le parcours obligatoire et jusqu'à 100% pour les modules complémentaires selon les entreprises**. La mise en réseau des compétences et des problématiques rencontrées par le secteur est également au cœur du programme, à travers la communauté des référents énergie, qui se déploie sur le territoire. Dans cette même ambition et afin de créer une dynamique durable et collective, **PACTE Industrie**, porté par l'ADEME et l'ATEE, réunira à partir de 2024 les programmes de formation PROREFEI, INVEEST (formation des responsables financiers), dès 2023 PRO-SME (prime incitative à l'obtention à la mise en place d'un système de management de l'énergie selon la norme ISO 50 001) et ACT (construction d'une stratégie de décarbonation).

# PROREFEI

La formation des référents  
énergie dans l'industrie

Plus d'informations sur le programme et inscriptions sur :

[www.prorefei.org](http://www.prorefei.org)

**Contacts presse :**



**Agence PopSpirit**

Tél. 01 42 93 44 56

Charlotte Ferran-Vincent – Isabelle Lebaupain  
[charlotte@pop-spirit.com](mailto:charlotte@pop-spirit.com) – [isabelle@pop-spirit.com](mailto:isabelle@pop-spirit.com)

**A propos de PROREFEI :**

Avec PROREFEI, l'industrie se mobilise pour devenir un modèle de transition énergétique. Ce programme dédié vise à former les salariés en charge de la gestion de l'énergie dans l'industrie et le tertiaire complexe afin de faire émerger des projets d'optimisation énergétique concrets, réalistes et rentables, adaptés aux contraintes de chaque entreprise. Il est développé par l'Association Technique Energie Environnement (ATEE) et financé par le dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE).

[www.prorefei.org/](http://www.prorefei.org/)  [@PROREFEI](https://twitter.com/PROREFEI)  [PROREFEI](https://www.linkedin.com/company/prorefei)

**A propos de l'ATEE :** L'Association Technique Énergie Environnement est une association Loi 1901 impliquée depuis 40 ans dans la promotion de la maîtrise de l'énergie, en particulier dans l'industrie. Elle anime le dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie à travers son Club C2E, et porte déjà le Programme Pro-SME, dont l'objet est de promouvoir la certification ISO 50001 (management de l'énergie). L'ATEE a 2200 adhérents et 13 délégations régionales, et édite la revue bimensuelle Energie Plus. L'ATEE est également active dans la méthanisation avec son Club Biogaz, ainsi que dans le Stockage d'énergie, le Power to Gas et la Cogénération.

[www.atee.fr](http://www.atee.fr)  [@AssociationATEE](https://twitter.com/AssociationATEE)

**A propos de l'ADEME :** L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire. L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)  [@ademe](https://twitter.com/ademe)

Programme porté par :



Programme soutenu par :



Programme financé par :



## LC Salaisons en Ardèche avance avec PROREFEI, pour faire de la sobriété énergétique une force pour l'entreprise

[www.prorefei.org](http://www.prorefei.org)

Le gouvernement l'a réaffirmé récemment : la sobriété énergétique est une nécessité absolue. C'est même une question de survie pour les PME industrielles, qui craignent la forte augmentation du gaz et du pétrole attendue cet hiver. Certaines entreprises ont pris les devants pour réduire leur consommation dans ce domaine. Parmi elles, LC Salaisons en Ardèche, PME de 30 salariés, qui produit la marque de charcuterie Léon Chaillot. Entre 2017 et 2021, elle est ainsi parvenue à augmenter sa production de 40 % tout en maintenant sa facture énergétique à l'identique. Une prouesse que sa responsable RSE Kateryna Pidorenko a souhaité valoriser en s'engageant dans la certification ISO 50001 (système de management d'énergie), que sa société a obtenu cet été. Pour mener à bien ce projet, la jeune femme a suivi l'an dernier la formation PROREFEI, qui forme les référents énergie des entreprises de l'industrie et du tertiaire complexe ; des secteurs qui représentent ¼ de la dépense énergétique en France.

### Des économies d'énergie à tous les niveaux de l'entreprise

Dans un souci de respect de l'environnement et de réduction de ses coûts, **LC Salaisons en Ardèche** s'est engagée en 2017 dans un programme d'optimisation énergétique. Pour une PME artisanale, cette démarche représentait un investissement important, pourtant considéré comme indispensable par son gérant, Georges Champeix :

*« L'énergie est notre 3<sup>e</sup> poste de charges fixes. Au-delà, c'est une question de responsabilité environnementale. L'une des façons d'agir, c'est d'aller vers la réduction de la consommation, qui est à la fois économique et écologique. Nous travaillons sur ce sujet depuis 4 ans et il est important d'embarquer nos salariés dans l'aventure. L'entreprise de demain, c'est celle qui aura relevé le défi de l'énergie. »*



Entre 2017 et 2021, LC Salaisons en Ardèche a réalisé 2 audits énergétiques, qui l'ont conduite à mettre en place des actions concrètes, telles que l'installation d'un échangeur sur la station de froid et un récupérateur de chaleur. Ces dispositifs ont eu pour conséquences, notamment, de réduire la consommation de gaz de 35 % par an, ainsi que la puissance électrique demandée de 150 kW. Ils ont également permis la suppression des rejets thermiques dans l'atmosphère, ainsi que des nuisances sonores pour le voisinage. Sur ces 3 dernières années, LC Salaisons en Ardèche a, par ailleurs, réduit de 23 % ses rejets de CO2 dans l'atmosphère.

# PROREFEI

La formation des référents  
énergie dans l'industrie

## Une formation en 3 volets pour accélérer la transition d'une PME industrielle

Au-delà des économies déjà réalisées, LC Salaisons en Ardèche avait besoin de structurer davantage sa démarche. Raison pour laquelle l'entreprise s'est engagée dans la certification ISO 5001 (management de l'énergie). **Pour mener à bien cette démarche exigeante, la responsable RSE, Kateryna Pidorenko, a rejoint la formation PROREFEI.**

Objectif du programme PROREFEI : faire progresser les entreprises dans la maîtrise de l'énergie et leur donner les leviers d'actions pour améliorer leurs performances dans ce domaine. Cette formation, répondant à un besoin réel, est aujourd'hui très recherchée, d'autant qu'elle ne nécessite pas pour l'apprenant de disposer d'un bagage technique important. Un prérequis qui convenait parfaitement à Kateryna Pidorenko, peu familière avec l'énergie dans l'univers industriel.



La jeune femme a débuté sa formation par 6 h de MOOC, afin d'acquérir les connaissances fondamentales en matière d'efficacité énergétique dans l'industrie. Cette première étape s'est poursuivie par un stage de 2 jours en présentiel ou distanciel, afin d'approfondir les leviers à mettre en place : état des lieux des consommations, identifier les axes d'amélioration de la performance, mettre en place un dispositif de veille... Enfin, un accompagnement individuel en situation de travail lui a permis de mettre en œuvre concrètement les actions d'économies d'énergie identifiées. Lors de cette phase, Kateryna Pidorenko a pu compter sur le savoir-faire de ROZO, organisme de formation habilité PROREFEI et société de conseil en performance énergétique, et à qui elle fait encore appel pour assurer le respect des normes, mais aussi l'accompagner sur ses achats d'énergie.

## Aller plus loin dans sa maîtrise de la performance énergétique

Kateryna Pidorenko a complété sa formation initiale par deux modules additionnels du programme PROREFEI : les achats d'énergie, éminemment stratégique, et le mesurage, pour permettre le suivi des consommations au plus près des usages. Dans ce dernier module, elle a embarqué avec elle son responsable maintenance, qui assure toute la mise en œuvre technique des projets. Kateryna, avec son dirigeant, a d'ores et déjà **prévu d'autres étapes pour optimiser la performance énergétique de la société ardéchoise**, telles que : supprimer le recours au gaz pour l'eau process et l'eau chaude sanitaire et installer des panneaux thermodynamiques d'ici la fin de l'année. Des projets que, grâce à sa formation PROREFEI, Kateryna Pidorenko entreprend avec confiance :



*« L'ensemble de la formation est tellement bien fait que cela m'a donné envie de conduire plus finement encore la stratégie énergétique de LC Salaisons en Ardèche. En plus de mieux comprendre les différents types d'énergies et leurs usages dans l'industrie, je sais désormais identifier les leviers d'amélioration possibles. Je peux échanger plus facilement avec les techniciens. Cela donne vraiment envie de faire avancer les choses. Tout ce que nous mettons en place aujourd'hui vise à faire de l'entreprise un modèle de résilience. La formation PROREFEI est un pilier important de cette ambition. ».*

# PROREFEI

La formation des référents  
énergie dans l'industrie

## Les industries agroalimentaires : un secteur clé pour le programme PROREFEI

Depuis 2018, le programme PROREFEI porté par l'ATEE (Association Technique Energie Environnement) et soutenu par le Ministère de la Transition énergétique, forme des Référents Énergies au sein des TPE et PME industrielles. **700 entreprises** sont engagées dans ce programme, pris en charge jusqu'à 100 % (jusqu'à 100% pour les modules complémentaires, jusqu'à 80% pour le parcours multimodal), et qui poursuit **l'objectif de 3 000 stagiaires** formés d'ici fin 2023, date prévue de son terme. Particulièrement énergivores, les **industries agroalimentaires** représentent le **2<sup>e</sup> secteur le plus proactif** de ce programme, avec 19 % d'inscrits à aujourd'hui. À l'instar de LC Salaisons en Ardèche, des salariés de Charles & Alice, STOEFFLER SAS, Clavière Viandes, Euralis Gastronomie ou encore Cooperl Arc Atlantique ont participé à la formation.

Plus d'informations sur le programme et inscriptions sur :

[www.prorefei.org](http://www.prorefei.org)

Contacts presse :

Agence PopSpirit - Tél. 01 42 93 44 56

Charlotte Ferran-Vincent – Isabelle Lebaupain  
[charlotte@pop-spirit.com](mailto:charlotte@pop-spirit.com) – [isabelle@pop-spirit.com](mailto:isabelle@pop-spirit.com)

### A propos de PROREFEI :

Avec PROREFEI, l'industrie se mobilise pour devenir un modèle de transition énergétique. Ce programme dédié vise à former les salariés en charge de la gestion de l'énergie dans l'industrie et le tertiaire complexe afin de faire émerger des projets d'optimisation énergétique concrets, réalistes et rentables, adaptés aux contraintes de chaque entreprise. Il est développé par l'Association Technique Energie Environnement (ATEE) et financé par le dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE).

[www.prorefei.org/](http://www.prorefei.org/)  [@PROREFEI](https://twitter.com/PROREFEI)  [PROREFEI](https://www.linkedin.com/company/prorefei)

**A propos de l'ATEE :** L'Association Technique Énergie Environnement est une association Loi 1901 impliquée depuis 40 ans dans la promotion de la maîtrise de l'énergie, en particulier dans l'industrie. Elle anime le dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie à travers son Club C2E, et porte déjà le Programme Pro-SME, dont l'objet est de promouvoir la certification ISO 50001 (management de l'énergie). L'ATEE a 2400 adhérents et 11 délégations régionales, et édite la revue bimensuelle Energie Plus. L'ATEE est également active dans la méthanisation avec son Club Biogaz, ainsi que dans le Stockage d'énergie, le Power to Gas et la Cogénération.

[www.atee.fr](http://www.atee.fr)  [@AssociationATEE](https://twitter.com/AssociationATEE)  [ATEE](https://www.linkedin.com/company/atee)

**A propos de l'ADEME :** L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire. L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)  [@ademe](https://twitter.com/ademe)

Programme porté par :



Programme soutenu par :



Programme financé par :



Communiqué de presse  
Paris, le 21 mars 2022

## Efficacité énergétique et décarbonation dans l'industrie :

### PROREFEI dresse un bilan encourageant après 3 premières années de son programme, visant à former des « référents énergie » dans les entreprises du territoire !

[www.prorefei.org](http://www.prorefei.org)

Dédié à la formation de « référents énergie » dans l'industrie et le tertiaire complexe, le programme PROREFEI dresse un bilan intermédiaire après 3 premières années d'existence. Dans un contexte impacté par les fluctuations de la situation sanitaire, l'année 2021 a été marquée par une accélération de l'accès digitalisé aux différentes formations proposées par PROREFEI, parmi lesquelles de nouveaux modules d'e-learning et des webinaires.

Le cap des 1 000 stagiaires inscrits a désormais été franchi ! Plus de 630 entreprises se sont engagées pour faire bénéficier de la formation PROREFEI à leurs collaborateurs, en particulier dans des secteurs tels que la métallurgie, l'agroalimentaire ou encore l'industrie chimique. Financé par le dispositif des CEE, PROREFEI se poursuit jusqu'à fin décembre 2023, avec pour objectif d'agrandir la communauté des référents énergie et de former davantage de salariés dans des secteurs clés particulièrement énergivores, afin d'accélérer la décarbonation dans l'industrie et le tertiaire.

#### Retour en chiffres sur 3 années de programme (2019-2021)

En France, 1/4 de la consommation d'énergie est imputable aux entreprises industrielles énergivores. Plus largement, 1 entreprise sur 2 pourrait **diminuer d'au moins 17% sa facture énergétique** grâce aux préconisations faites après un audit énergétique. Un constat sur lequel se base le programme PROREFEI depuis son lancement en 2018.

**Son objectif ? Former des salariés de l'industrie et du tertiaire complexe** pour faire émerger des projets d'optimisation énergétique concrets, réalistes et rentables, adaptés aux contraintes de chaque entreprise. Le **parcours multimodal de formation** comprend un MOOC en e-learning, un stage de 2 jours et une phase d'accompagnement personnalisée, enrichis depuis 2021 par des modules optionnels et des webinaires, accessibles en replay. Prolongé jusqu'au 31 décembre 2023, le programme, porté par l'ATEE, repose sur **12 organismes de formation**, permettant de rayonner partout en France.



# PROREFEI

## La formation des référents énergie dans l'industrie

### ► Une accélération du nombre d'inscrits sur la dernière année

A l'issue des 3 premières années de programme, PROREFEI poursuit sur sa lancée. Et malgré un contexte sanitaire défavorable, l'année 2021 (dernière année de prise en charge à 100% du dispositif), a permis une **accélération en termes d'inscriptions**, un **taux de satisfaction** exceptionnellement élevé et un taux de réussite au quiz final en nette progression. Près de **98% des personnes formées ont trouvé la formation utile, voire très utile** et la recommanderaient. Depuis 2019, **171 sessions de formation** en présentiel ou distanciel ont été effectuées, avec une forte progression en 2021 vs 2020. 48 stagiaires ont participé à date aux nouveaux modules complémentaires. (Données au 31 décembre 2021)



**1 881** inscrits au MOOC, soit **50% de plus** qu'en 2020



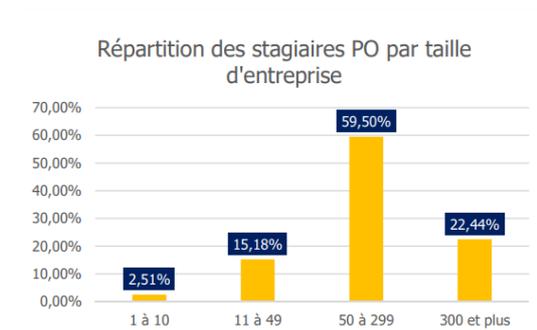
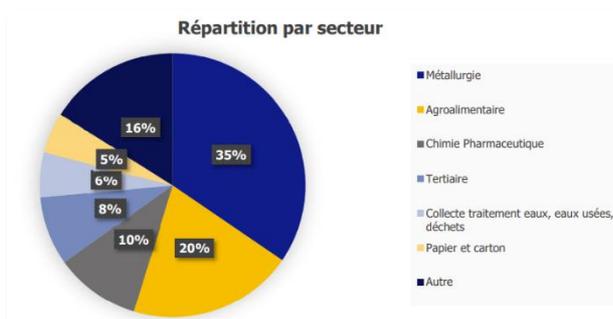
**1 071** stagiaires inscrits au parcours multimodal, soit **30% de plus** qu'en 2020



**631** entreprises impliquées, soit **40% de plus** qu'en 2020

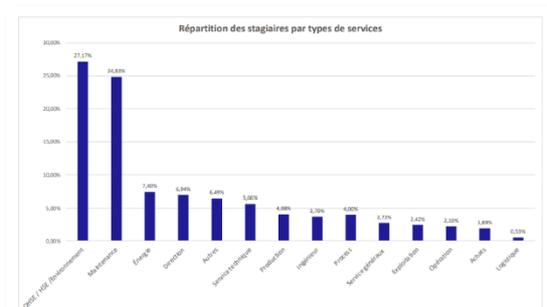
### ► Le top des secteurs les plus énergivores désormais pleinement mobilisés !

Dans le **top 3** des secteurs les plus représentés, on retrouve les industries les plus énergivores que le programme souhaitait viser depuis son lancement : la **métallurgie, l'agroalimentaire et la chimie pharmaceutique**. **77% des stagiaires** du programme appartiennent à des **entreprises de moins de 300 salariés**.



### ► Des profils de stagiaires diversifiés

52% des stagiaires proviennent des services **QHSE/HSE/Environnement**, et des **services de maintenance**. Les autres fonctions et services représentés au sein des inscrits sont l'énergie, la direction ou encore les services techniques.



# PROREFEI

La formation des référents  
énergie dans l'industrie

## ► Un maillage territorial en constante progression

Depuis 2019, le **nombre de régions de provenance des stagiaires PROREFEI ne cesse de s'élargir**. Parmi celles qui sont les plus représentées et qui ont le plus progressé par rapport à 2020 figurent le Grand Est, la région Auvergne-Rhône-Alpes et la Nouvelle Aquitaine. La quasi-totalité des régions, y compris en Outre-mer, compte a minima huit entreprises participantes et jusqu'à plus d'une centaine.

## Les objectifs de PROREFEI les 2 années à venir

Le programme PROREFEI se poursuit jusqu'à fin 2023, avec l'ambition d'atteindre un maximum d'entreprises pour lesquelles l'optimisation énergétique est un enjeu majeur. Son objectif pour l'année 2022 est **de former 500 nouveaux stagiaires**, et d'inciter les personnes formées à rejoindre la **communauté des référents énergie**. Aujourd'hui, plus de 15% des inscrits au parcours obligatoire ayant réalisé le stage de 2 jours y sont inscrits.



Rappelons qu'en 2022, la prise de charge des coûts pédagogiques peut aller jusqu'à 80% pour le parcours obligatoire et jusqu'à 100% pour les modules complémentaires selon les entreprises.

## PROREFEI part à la rencontre des entreprises !

Avis aux entreprises souhaitant participer à la transition environnementale et réaliser d'importantes économies d'énergie ! Depuis son lancement, les équipes du programme PROREFEI présentent le programme à des entreprises de multiples secteurs à l'occasion de salons, de conférences et de webinaires thématiques. Le premier semestre 2022 sera riche en rendez-vous à destination des dirigeants et salariés de secteurs clés en matière d'optimisation énergétique, à l'instar du salon Energy Class ou lors de speed meetings 100% dédiés au sujet de la décarbonation.

### SAVE THE DATE : les prochaines rencontres PROREFEI (1<sup>er</sup> semestre 2022)

- **5 avril : Energy Class Factory Paris**, La Défense (92)  
RDV BtoB tous secteurs industriels, sur invitation : <https://energie-industrie.com/PARIS/>
- **7 avril : Webinaire en partenariat avec le programme ACTEE**  
10h-11h - Inscription en ligne : <https://forms.office.com/r/cc6RicFwFL>  
Entreprises de l'industrie et du tertiaire complexe et collectivités territoriales
- **14 avril : Innovez pour la décarbonation**, au Manège à Chambéry (73)  
8h-14h - Speed meetings sur inscription : <https://bit.ly/3KPB6xQ>
- **10 mai : Rencontre en partenariat avec le programme Assure à La Réunion**  
A destination des entreprises réunionnaises (en présentiel)
- **22 juin : Energy Class Factory Strasbourg**, Palais des Congrès de Strasbourg (67)  
RDV BtoB tous secteurs industrie sur invitation : <https://energie-industrie.com/strasbourg/>



# PROREFEI

La formation des référents  
énergie dans l'industrie

Plus d'informations sur le programme et inscriptions sur :

[www.prorefei.org](http://www.prorefei.org)

**Contacts presse :**



**Agence PopSpirit**

Tél. 01 42 93 44 56

Charlotte Ferran-Vincent – Isabelle Lebaupain  
[charlotte@pop-spirit.com](mailto:charlotte@pop-spirit.com) – [isabelle@pop-spirit.com](mailto:isabelle@pop-spirit.com)

**A propos de PROREFEI :**

Avec PROREFEI, l'industrie se mobilise pour devenir un modèle de transition énergétique. Ce programme dédié vise à former les salariés en charge de la gestion de l'énergie dans l'industrie et le tertiaire complexe afin de faire émerger des projets d'optimisation énergétique concrets, réalistes et rentables, adaptés aux contraintes de chaque entreprise. Il est développé par l'Association Technique Energie Environnement (ATEE) et financé par le dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE).

[www.prorefei.org/](http://www.prorefei.org/)  [@PROREFEI](https://twitter.com/PROREFEI)  [PROREFEI](https://www.linkedin.com/company/prorefei)

**A propos de l'ATEE :** L'Association Technique Énergie Environnement est une association Loi 1901 impliquée depuis 40 ans dans la promotion de la maîtrise de l'énergie, en particulier dans l'industrie. Elle anime le dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie à travers son Club C2E, et porte déjà le Programme Pro-SME, dont l'objet est de promouvoir la certification ISO 50001 (management de l'énergie). L'ATEE a 2200 adhérents et 13 délégations régionales, et édite la revue bimensuelle Energie Plus. L'ATEE est également active dans la méthanisation avec son Club Biogaz, ainsi que dans le Stockage d'énergie, le Power to Gas et la Cogénération.

[www.atee.fr](http://www.atee.fr)  [@AssociationATEE](https://twitter.com/AssociationATEE)

**A propos de l'ADEME :** L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire. L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)  [@ademe](https://twitter.com/ademe)

Programme porté par :



Programme soutenu par :



Programme financé par :



Communiqué de presse  
Paris, le 30 novembre 2021

## Efficacité énergétique et décarbonation dans l'industrie :

### Le programme PROREFEI donne rendez-vous aux entreprises industrielles et du tertiaire complexe et les accompagne pour passer à l'action

[www.prorefei.org](http://www.prorefei.org)

PROREFEI, le programme dédié aux salariés en charge de l'énergie dans le secteur industriel, a accéléré ses actions depuis la rentrée 2021 à la rencontre des entreprises industrielles et du tertiaire complexe. Les équipes PROREFEI ont présenté le programme à l'occasion de salons, tables rondes, journées thématiques et webinars dédiés à l'efficacité énergétique, dédiés à des secteurs spécifiques (métallurgie chimie, cosmétiques...) ou pour un public transversal. Depuis 2018, PROREFEI offre un programme de montée en compétences dédié aux référents énergie, enrichi depuis cette année de nouveaux webinaires et de modules complémentaires, disponibles en e-learning. En cette fin d'année marquant la fin de la prise en charge de la formation à 100%, PROREFEI échangera avec les professionnels en décembre lors de salons majeurs de l'énergie ou encore un webinar pour le secteur agroalimentaire.

#### Se former à l'économie d'énergie : un enjeu majeur pour les entreprises industrielles et la transition énergétique

La transition énergétique passe par l'optimisation et la décarbonation des énergies. Pour y arriver, mettre en place un management de l'énergie efficace et durable, et avoir des ressources en interne formées au management de l'énergie sont nécessaires. Le management de l'énergie s'inscrit aujourd'hui dans les **actions stratégiques d'une entreprise** et est un réel levier de performance globale. Il vise à **améliorer de façon continue et durable la performance énergétique** en réduisant les consommations énergétiques, les émissions de gaz à effet de serre et l'ensemble des impacts environnementaux. Pour mener à bien un projet réaliste et rentable de management de l'énergie, il est indispensable d'avoir au sein d'une entreprise une personne ou une équipe en charge de l'énergie reconnue par tous et formée. **PROREFEI répond au besoin de former ce.s salarié.e.s** et leur apporter des clés concrètes et adaptées pour les accompagner.



# PROREFEI

La formation des référents  
énergie dans l'industrie

## Le parcours du programme PROREFEI

Le parcours de formation multimodal en 3 étapes permet d'acquérir des compétences théoriques et pratiques grâce notamment à l'accompagnement individuel de chaque personne formée sur son site pour qu'elle mette en place des actions concrètes d'efficacité d'énergie. Après un MOOC en e-learning sur les fondamentaux, le stagiaire effectue un stage de 2 jours en présentiel ou distanciel avant la phase d'accompagnement personnalisé sur plusieurs semaines. A la suite du parcours multimodal, le stagiaire a la possibilité de compléter la formation avec les modules complémentaires.

## PROREFEI, quelques chiffres clés à date :

- ▶ 1 000 salariés inscrits
- ▶ Plus de 600 formés

### Répartition sectorielle :

- ▶ 34% métallurgie
- ▶ 20% agroalimentaire
- ▶ 11% chimie/pharmaceutique

## PROREFEI à la rencontre des filières de l'industrie pour concrétiser leurs projets d'économie d'énergie

Afin de faire connaître le programme au plus grand nombre d'entreprises des filières concernées, les équipes de PROREFEI présentent le parcours de formation lors de **comités environnement, de webinaires, de salons, de journées thématiques, de tables rondes, de conférences...** Les filières se mobilisent pour organiser ces temps forts d'échanges, portées par des fédérations et acteurs tels que l'ATIP, France Chimie, l'Institut de la verrerie, ANIA, l'UIMM, FEDALIM. L'occasion pour PROREFEI **d'expliquer plus en détails** son parcours multimodal, les nouveautés, les avantages pour chaque secteur ainsi que l'impact concret de la formation. Ces rencontres permettent également de **partager avec les participants des retours d'expérience de salariés** du secteur qui ont suivi la formation, et comment ils ont pu mettre en place des actions d'efficacité énergétique au sein de leur entreprise.

### Parmi ces témoignages :

*Mme Elodie Vanhee, Ingénieur HSE, KUBOTA FARM MACHINERY EUROPE SAS*

*« J'ai appris le vocabulaire, comprendre comment fonctionne les équipements, à prioriser nos actions avec un faible retour sur investissement ou qui permet un gain économique plus rapide au quotidien. Sans cette formation, je pense que j'aurais d'abord travaillé sur l'éclairage pour autant chez KFM ce n'est pas forcément la plus grande source de consommation d'énergie. On apprend à lire une facture gaz/électricité ; en 3 emails, j'ai pu optimiser notre puissance souscrite sur l'électricité pour un gain rapide de 30 000 euros sur l'année »*



*M. Clément Bansard, Chargé de mission QSSE, UIMM Grand Hainaut*

*« Des entreprises de toute taille ont participé à la session intra, avec une vraie hétérogénéité des participants, des HSE, des acheteurs, travaux neufs, maintenance, ce qui a permis lors de la session de stage de 2 jours en présentiel des échanges riches et pertinents entre les différents stagiaires. Les entreprises avaient des objectifs très variés avec des profils débutants à des profils experts. Tout le monde y a trouvé son compte grâce à l'approche coaching sur site de l'accompagnement dans un 3ème temps. Il permet de s'adapter au profil et au projet de chacun, de réaliser la partie de l'accompagnement sur de l'organisationnel mais également sur des sujets très techniques. C'est le gros plus de cette partie ».*

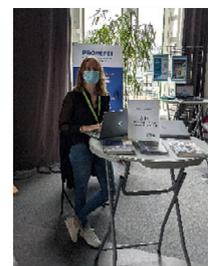
# PROREFEI

La formation des référents  
énergie dans l'industrie

Le mois d'octobre 2021 a été riche en webinaires et conférences pour PROREFEI, à destination de différents secteurs, à l'instar de Cosmetopôle Occitanie avec Cosmed pour l'industrie cosmétique, un webinaire organisé par l'UIMM relatif à l'efficacité énergétique et son financement au sein des entreprises de la métallurgie, ou encore la participation au salon Pollutec, pour une vision plus transversale. De prochaines rencontres sont prévues au mois de décembre, et l'inscription à ces rendez-vous est encore possible pour les professionnels concernés.

## Webinaires et conférences d'octobre 2021

- ▶ **UIMM**, L'efficacité énergétique et son financement : des enjeux stratégiques 05/10/2021
- ▶ **Cosmed**, Rencontre Cosmetopôle Occitanie 12/10/2021
- ▶ Journée événement transition énergétique TPE-PME Cergy Pontoise 12/10/2021
- ▶ **Pollutec**, Efficacité énergétique : Optimisez vos consommations énergétiques avec PROREFEI, le Programme de formation des référents énergie 14/10/2021
- ▶ GoToWebinar - EXPEDITE THE INDUSTRIAL TRANSITION - Tout savoir sur la nouvelle initiative de l'**ADEME** pour la décarbonation de l'industrie 19/10/2021
- ▶ **Région ATEE Hauts de France** : Entreprises, optimisez vos consommations énergétiques pour agir sur l'environnement...l'ATEE vous accompagne ! 21/10/2021



## Prochaines rencontres PROREFEI :

- **01/12/2021 et 02/12/2021 : Journées techniques AD'M CEE (Paris)**  
De 14h à 15h15  
Parcours entreprises – Les nouvelles modalités P5 ; impact pour les entreprises et l'industrie  
Les programmes industrie  
  
*Cité des Sciences et Industrie - 30 avenue Corentin Cariou - 75019 PARIS*  
Inscriptions sur : <https://admcee.ademe.fr/inscription/coordonnees.htm>
- **07/12/2021 : Salon ENERGY CLASS FACTORY (Lyon)**  
Speed meeting PROREFEI, toute la journée en continu, ouvert aux professionnels de l'industrie  
  
*Cité Internationale - 50 Quai Charles de Gaulle - 69006 LYON*  
Inscriptions sur : <https://energie-industrie.com/LYON/>
- **14/12/2021 : Webinaire ELO ENERGIE**  
14h30 - Table ronde avec Daniel Cappe, Vice-Président de l'ATEE et un industriel ayant bénéficié des programmes PRO-SME*n* et PROREFEI  
  
Inscriptions auprès de Process Alimentaire



Programme porté par :



Programme soutenu par :



Programme financé par :



# PROREFEI

La formation des référents  
énergie dans l'industrie

Plus d'informations sur le programme et inscriptions sur :

[www.prorefei.org](http://www.prorefei.org)

Contacts presse :



Agence PopSpirit

Tél. 01 42 93 44 56

Charlotte Ferran-Vincent – Isabelle Lebaupain  
[charlotte@pop-spirit.com](mailto:charlotte@pop-spirit.com) – [isabelle@pop-spirit.com](mailto:isabelle@pop-spirit.com)

#### A propos de PROREFEI :

Avec PROREFEI, l'industrie se mobilise pour devenir un modèle de transition énergétique. Ce programme dédié vise à former les salariés en charge de la gestion de l'énergie dans l'industrie et le tertiaire complexe afin de faire émerger des projets d'optimisation énergétique concrets, réalistes et rentables, adaptés aux contraintes de chaque entreprise. Il est développé par l'Association Technique Energie Environnement (ATEE) et financé par le dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE).

[www.prorefei.org/](http://www.prorefei.org/)  [@PROREFEI](https://twitter.com/PROREFEI)  [PROREFEI](https://www.linkedin.com/company/prorefei)

**A propos de l'ATEE :** L'Association Technique Énergie Environnement est une association Loi 1901 impliquée depuis 40 ans dans la promotion de la maîtrise de l'énergie, en particulier dans l'industrie. Elle anime le dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie à travers son Club C2E, et porte déjà le Programme Pro-SME, dont l'objet est de promouvoir la certification ISO 50001 (management de l'énergie). L'ATEE a 2200 adhérents et 13 délégations régionales, et édite la revue bimensuelle Energie Plus. L'ATEE est également active dans la méthanisation avec son Club Biogaz, ainsi que dans le Stockage d'énergie, le Power to Gas et la Cogénération.

[www.atee.fr](http://www.atee.fr)  [@AssociationATEE](https://twitter.com/AssociationATEE)

**A propos de l'ADEME :** L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire. L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)  [@ademe](https://twitter.com/ademe)

Programme porté par :



Programme soutenu par :



Programme financé par :



Communiqué de presse  
Paris, le 16 juin 2021

## Le programme PROREFEI, dédié à l'optimisation énergétique en entreprise, propose désormais une formation complète en e-learning !

Les entreprises de l'industrie et du tertiaire complexe ont jusqu'à décembre 2021  
pour profiter d'une prise en charge de la formation à 100%

[www.prorefei.org](http://www.prorefei.org)

2021 est la dernière année pour bénéficier d'une formation individualisée prise en charge à 100% pour les industries et le tertiaire complexe, qui leur permettra d'optimiser leurs énergies et atteindre leurs objectifs zéro carbone. PROREFEI, le programme dédié aux salariés en charge de l'énergie, notamment dans les PME, accélère par ailleurs l'accès digitalisé à sa formation. En complément du parcours initial combinant digital et présentiel, de nouveaux modules complémentaires en e-learning et des webinaires sur des thématiques techniques du MOOC viennent désormais l'enrichir, permettant d'être coaché à distance ! PROREFEI est développé par l'Association Technique Energie Environnement (ATEE), expert reconnu depuis plus de 40 ans dans la promotion de la maîtrise énergétique, et s'inscrit dans le cadre du dispositif CEE. Outre l'ATEE, le suivi du programme est assuré par le Ministère de la Transition écologique et l'Agence de la transition écologique (ADEME), associés aux financeurs du Programme EDF et Total Marketing France.

### Pourquoi le programme PROREFEI ?

En 2015, une enquête de l'ATEE révélait que **80% des personnes en charge de l'énergie** en entreprise déclaraient ne pas avoir suivi de formation initiale ou continue en lien avec l'énergie, ce qui constituait un réel frein à la mise en place d'économies d'énergie significatives. Or l'industrie représente **1/4 de la consommation d'énergie totale de la France et 1/3 de la consommation d'électricité totale de la France** (source ADEME). L'industrie et le tertiaire complexe, dont les activités nécessitent de fortes consommations énergétiques ont donc un rôle majeur à jouer dans la transition écologique et doivent pouvoir agir concrètement. C'est la raison d'être du programme PROREFEI.



« D'importants progrès ont été réalisés depuis les premiers chocs pétroliers dans l'industrie, mais il y a encore beaucoup d'économies d'énergie à réaliser. 10 à 25% de ces économies peuvent simplement être obtenues par des mesures organisationnelles, selon les secteurs d'activité », *Christian Deconninck, Président de l'ATEE*

*Sylvie Padilla, Responsable du Service industrie – direction entreprises et transitions Industrielles à l'ADEME* : « Il y a une prise de conscience industrielle de autour de la transition écologique et des enjeux carbone qui sont désormais devenus des critères de choix, d'autant plus dans un contexte de Plan de relance où de nouveaux outils de financement tels que le Fonds Décarbonation Industrie ont été proposés aux industriels. »



## Qui peut en bénéficier ?

Plus de **70% des entreprises** bénéficiant du programme ont un effectif **inférieur à 300 salariés**. Les formés sont issus en grande majorité des **services HSE, QHSE, environnement (33,13%) et des services de la maintenance (24,78%)**. Ils sont en général multi-casquettes, 87% d'entre eux consacrent maximum 25% de leur temps de travail à l'énergie.

De nombreuses filières peuvent faire bénéficier le programme aux salariés de leurs entreprises comme c'est déjà le cas pour **l'agroalimentaire (14,69% des formés)** ou la **chimie (9,46% des formés)**. Il reste un vivier important d'entreprises et de secteurs à convaincre. Le manque de temps pour se faire former et l'impossibilité de faire de gros investissements pour leur transformation figurent parmi les principaux freins a priori. Pourtant, la transition énergétique est un enjeu majeur qui passe par la montée en compétences des salariés en charge de l'énergie, et, contrairement aux idées reçues, ne nécessite pas toujours de gros investissements.

### **PROREFEI, quelques chiffres clés à date :**

- ▶ **1 000** salariés inscrits
- ▶ Plus de **600** formés
- ▶ Plus de **500** entreprises engagées
- ▶ **82,5%** des stagiaires interrogés recommanderaient la formation accompagnement à un collègue
- ▶ **17%** c'est le gain potentiel de chaque site industriel sur sa facture énergétique

## En quoi consiste le programme ?

PROREFEI vise à faire émerger des **projets d'optimisation énergétique concrets, réalistes et rentables**, adaptés aux contraintes de chaque entreprise, quels que soient sa spécialisation ou ses moyens et selon le niveau de compétence de son/ses référents énergie. A la fois formation, accompagnement individuel personnalisé et opérationnel, réseau de partage d'expérience et de bonnes pratiques, il a été imaginé pour devenir l'un des programmes phares de la transition énergétique en industrie, au service de l'intérêt général.

## Le Programme PROREFEI, c'est à la fois :

1

### Un parcours de formation multimodal en 3 étapes, avec :

- ✓ **Un MOOC (e-learning)** sur les fondamentaux techniques en matière d'efficacité énergétique. Chaque salarié peut bénéficier d'un tutorat dès le début du MOOC afin de vulgariser et approfondir les sujets. **Nouveauté du printemps 2021, des webinaires de 30 minutes sur des thématiques techniques** du MOOC, animés par des formateurs habilités PROREFEI, sont également accessibles en ligne 24h/24 dans la Communauté des Référents énergie, sur le site [www.atee.fr](http://www.atee.fr).



#### Prochains webinaires disponibles (à partir du 2<sup>e</sup> semestre 2021) :

- **14/09/2021** : « Quelles sont les pistes d'amélioration de la performance énergétique de la production du froid ? »
- **15/10/2021** : « Redécomposer une installation d'air comprimé en abordant les points d'attention sur ce type d'installation »
- **19/10/2021** : « Comment quantifier mon taux de fuite dans mon usine »

- ✓ **Un stage de 2 jours** en présentiel pour acquérir des notions théoriques. **Nouveauté importante, ce stage est proposé désormais également en format « classe virtuelle »**, afin de s'adapter aux contraintes engendrées par la crise sanitaire.
- ✓ **Un accompagnement individualisé en entreprise** sur plusieurs semaines pour mettre en œuvre et coordonner concrètement, au sein de son entreprise, un plan d'action d'optimisation énergétique, avec l'appui pédagogique et méthodologique d'un formateur-accompagnateur.

2

### Des modules complémentaires

- ✓ Mis à disposition des salariés ayant suivi le parcours multimodal et/ou de leurs collègues, 4 modules abordent des notions en lien avec l'efficacité énergétique : « comprendre le financement d'une action d'EE », « les achats d'énergie », « les Energie Renouvelables » et « le plan de mesure ». Pour aller toujours plus loin, **deux nouveaux modules seront proposés à partir du 2<sup>e</sup> semestre 2021** : « sensibiliser et communiquer » et « savoir argumenter auprès de sa direction ».

3

### Une communauté de référents énergie

- ✓ Pour continuer de monter en compétence, les formés PROREFEI ont accès gratuitement à la « **Communauté des Référents énergie** », espace digital où ils se retrouvent avec des experts pour partager de nouvelles opportunités et identifier des solutions toujours plus efficaces !

## Un financement pris en charge à 100% jusqu'à fin décembre 2021 !

L'année 2021 est la dernière année de prise en charge à 100% des coûts pédagogiques de cette formation. À partir de 2022, les taux de prise en charge diminuent. A noter également que le programme, qui avait une durée initiale de 3 ans avec une fin prévue fin 2020, a été **prolongé jusqu'à fin 2023**.



## Plus d'informations sur le programme et inscriptions sur :

[www.prorefei.org](http://www.prorefei.org)

### Contacts presse :



#### Agence PopSpirit

Tél. 01 42 93 44 56

Charlotte Ferran-Vincent – Isabelle Lebaupain

[charlotte@pop-spirit.com](mailto:charlotte@pop-spirit.com) – [isabelle@pop-spirit.com](mailto:isabelle@pop-spirit.com)

#### A propos de PROREFEI :

Avec PROREFEI, l'industrie se mobilise pour devenir un modèle de transition énergétique. Ce programme dédié vise à former les salariés en charge de la gestion de l'énergie dans l'industrie et le tertiaire complexe afin de faire émerger des projets d'optimisation énergétique concrets, réalistes et rentables, adaptés aux contraintes de chaque entreprise. Il est développé par l'Association Technique Energie Environnement (ATEE) et financé par le dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE).

[www.prorefei.org/](http://www.prorefei.org/)



\_\_\_\_\_@



[PROREFEI.PROREFEI](https://www.linkedin.com/company/prorefei)

**A propos de l'ATEE :** L'Association Technique Énergie Environnement est une association Loi 1901 impliquée depuis 40 ans dans la promotion de la maîtrise de l'énergie, en particulier dans l'industrie. Elle anime le dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie à travers son Club C2E, et porte déjà le Programme Pro-SME, dont l'objet est de promouvoir la certification ISO 50001 (management de l'énergie). L'ATEE a 2200 adhérents et 13 délégations régionales, et édite la revue bimensuelle Energie Plus. L'ATEE est également active dans la méthanisation avec son Club Biogaz, ainsi que dans le Stockage d'énergie, le Power to Gas et la Cogénération.

[www.atee.fr](http://www.atee.fr)



[@AssociationATEE](https://twitter.com/AssociationATEE)

**A propos de l'ADEME :** L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire. L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)



[@ademe](https://twitter.com/ademe)

Porteur



Avec le soutien de



Financeurs



Les certificats  
d'économies  
d'énergie

# PROREFEI

La formation des référents  
énergie dans l'industrie



Paris, le 8 juin 2020,  
**Communiqué de presse**

## **PROREFEI, LA formation des référents énergie dans l'industrie joue les prolongations et accompagnera les industries françaises jusqu'au 31/12/2023 !**

Pendant la crise du COVID-19, l'industrie s'est fortement mobilisée et a mis en place les conditions sanitaires nécessaires à la poursuite de l'activité. La performance énergétique et la réduction des consommations sont aujourd'hui encore plus stratégiques dans son activité.

Avec PROREFEI, la formation pratique des référents énergie, les industriels se sont mobilisés pour reprendre la main, mieux s'approprier les enjeux de la transition énergétique, et passer à l'action. Aujourd'hui près de 600 référents énergie ont été formés sur l'ensemble du territoire français leur permettant ainsi d'engager des plans d'actions opérationnels et d'importantes économies financières et énergétiques.

Spécifiquement conçu pour l'industrie, ce programme de formation vise à faire émerger des projets d'optimisation énergétique concrets, réalistes et rentables, adaptés aux contraintes de chaque entreprise, quels que soient sa spécialisation ou ses moyens.

Pour y parvenir, PROREFEI joue les prolongations pour atteindre son objectif de former et accompagner 3 000 référents énergie **d'ici le 31 décembre 2023**.

Aujourd'hui PROREFEI est pris en charge à 100% pour les entreprises de moins de 300 salariés, à 50% au-delà. Ce sera toujours le cas jusqu'à fin 2021. À partir de 2022, le taux de prise en charge diminuera progressivement :

- 2022 : prise en charge à 80% pour les entreprises de moins de 300 salariés, à 40% au-delà
- 2023 : prise en charge à 60% pour les entreprises de moins de 300 salariés, à 30% au-delà

**Alors n'hésitez pas à découvrir notre offre dès maintenant !**

Inscription et information sur [www.prorefei.org](http://www.prorefei.org)

PROREFEI est développé par l'Association Technique Energie Environnement (ATEE), expert reconnu depuis plus de 40 ans dans la promotion de la maîtrise énergétique, et s'inscrit dans le cadre du dispositif CEE. Outre l'ATEE, le suivi du programme est assuré par le ministère de la Transition écologique et solidaire et l'Agence de la Transition Ecologique (ADEME), associés aux financeurs du Programme EDF et Total Marketing France.

## EN QUOI CONSISTE LA FORMATION ?

Formation ET accompagnement : la préposition est essentielle. Le programme propose en effet une formation à distance à l'aide d'un MOOC, suivie d'un stage collectif de deux jours qui permet d'approfondir les connaissances. Il se poursuit *in situ* par un accompagnement individuel personnalisé à la mise en œuvre d'actions d'économie d'énergie. Tout au long du parcours, un tutorat complet est assuré.

**A propos de l'ATEE :** L'Association Technique Energie Environnement est une association Loi 1901 impliquée depuis 40 ans dans la promotion de la maîtrise de l'énergie, en particulier dans l'industrie. Elle anime le dispositif des Certificats d'Economies d'Energie à travers son Club C2E, et porte déjà le Programme Pro-SME*n*, dont l'objet est de promouvoir la certification ISO 50001 (management de l'énergie). L'ATEE a 2200 adhérents et 13 délégations régionales, et édite la revue bimensuelle Energie Plus. L'ATEE est également active dans la méthanisation avec son Club Biogaz, ainsi que dans le Stockage d'énergie, le Power to Gas et la Cogénération.

[www.atee.fr](http://www.atee.fr)  [@AssociationATEE](https://twitter.com/AssociationATEE)

**A propos de l'ADEME :** L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)  [@ademe](https://twitter.com/ademe)

### Contacts presse :

- ATEE : 01 46 56 31 43 / [prorefei@atee.fr](mailto:prorefei@atee.fr)
- ADEME : 01 58 47 81 28 / [ademepresse@havas.com](mailto:ademepresse@havas.com)

Programme porté par :



Programme soutenu par :



Programme financé par :



Paris, le 28 octobre 2019

## Communiqué de presse

### **PROREFEI S'INSTALLE À LA RÉUNION :** UNE FORMATION SUR MESURE POUR LES INDUSTRIES PRÉSENTES SUR L'ÎLE !

**À partir du 15 novembre 2019, il sera possible pour les industries implantées sur l'île de la Réunion de former leurs salariés à l'optimisation énergétique.**

[WWW.PROREFEI.ORG](http://WWW.PROREFEI.ORG)

UNE PLATEFORME UNIQUE POUR OBTENIR L'ENSEMBLE DES  
INFORMATIONS ET S'INSCRIRE À LA FORMATION

#### **PROREFEI, OPTIMISONS NOTRE ÉNERGIE !**

Savez-vous qu'une entreprise industrielle sur deux peut en moyenne réduire sa consommation énergétique de 17% ? Un gain de rentabilité qui laisse rêveur. Car au-delà des gains économiques ou d'image bien réels, il s'agit d'un enjeu collectif qui nous engage tous. Le dérèglement climatique impose des changements profonds dans nos modes de fonctionnement. L'industrie, dont les activités nécessitent de fortes consommations énergétiques et qui a un rôle majeur à jouer dans la transition écologique, doit agir intelligemment et concrètement.

Avec PROREFEI, l'industrie se mobilise pour devenir un modèle de transition énergétique. Ce programme dédié vise à faire émerger des projets d'optimisation énergétique concrets, réalistes et rentables, adaptés aux contraintes de chaque entreprise.

Pour y parvenir, PROREFEI se donne pour objectif de former et accompagner 3 000 référents énergie d'ici fin 2020. Chacun d'eux apportera au sein de son entreprise sa maîtrise des bonnes pratiques enseignée *in situ* par les meilleurs experts.

La formation PROREFEI est prise en charge à 100% pour les entreprises de moins de 300 salariés, à 50% au-delà. En collaboration avec l'ADEME, elle est développée par l'Association Technique Energie Environnement (ATEE), expert reconnu depuis plus de 40 ans dans la promotion de la maîtrise énergétique.

## SESSIONS DE FORMATION À VENIR A L'ÎLE DE LA REUNION

**Vendredi 15 et lundi 18 novembre 2019**

**Jeudi 5 et vendredi 6 décembre 2019**

**Mardi 4 et mercredi 5 février 2020**

Inscription et information sur [www.prorefei.org](http://www.prorefei.org)

### EN QUOI CONSISTE LA FORMATION ?

Formation ET accompagnement : la préposition est essentielle. Le programme propose en effet une formation à distance à l'aide d'un MOOC, suivie d'un stage collectif de deux jours qui permet d'approfondir les connaissances. Il se poursuit *in situ* par un accompagnement individuel personnalisé à la mise en œuvre d'actions d'économie d'énergie. Tout au long du parcours, un tutorat complet est assuré.

**A propos de l'ATEE** : L'Association Technique Energie Environnement est une association Loi 1901 impliquée depuis 40 ans dans la promotion de la maîtrise de l'énergie, en particulier dans l'industrie. Elle anime le dispositif des Certificats d'Economies d'Energie à travers son Club C2E, et porte déjà le Programme Pro-SME*n*, dont l'objet est de promouvoir la certification ISO 50001 (management de l'énergie). L'ATEE a 2200 adhérents et 13 délégations régionales, et édite la revue bimensuelle Energie Plus. L'ATEE est également active dans la méthanisation avec son Club Biogaz, ainsi que dans le Stockage d'énergie, le Power to Gas et la Cogénération.

[www.atee.fr](http://www.atee.fr)  [@AssociationATEE](https://twitter.com/AssociationATEE)

**A propos de l'ADEME** : L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)  [@ademe](https://twitter.com/ademe)

### Contacts presse :

- ATEE : 01 46 56 31 43 / [prorefei@atee.fr](mailto:prorefei@atee.fr)
- ADEME : 01 58 47 81 28 / [ademepresse@havas.com](mailto:ademepresse@havas.com)

Porteur du Programme :



Programme financé par :



# PROREFEI

La formation des référents  
énergie dans l'industrie

Paris le 26 avril 2019,  
**Communiqué de presse**

## **Avec le programme PROREFEI, l'ATEE accompagne l'industrie dans l'optimisation énergétique.**

Le dérèglement climatique impose des changements profonds dans nos modes de fonctionnement. L'industrie, dont les activités nécessitent de fortes consommations énergétiques, et qui a un rôle majeur à jouer dans la transition écologique, doit agir intelligemment et concrètement.

Le Programme PROREFEI forme et accompagne les référents énergie dans l'industrie et compte déjà plus de 200 inscrits pour 130 entreprises engagées et 50 formateurs habilités. Il s'agit d'un bon début mais le travail ne s'arrête pas là car le Programme a pour objectif de former 3000 référents énergie d'ici 2020. Chacun d'eux apportera au sein de son entreprise sa maîtrise des bonnes pratiques enseignée in situ par les meilleurs experts.

Avec PROREFEI, l'industrie se mobilise pour mieux s'approprier les enjeux de la transition énergétique, et passer à l'action. Spécifiquement conçu pour l'industrie, ce Programme vise à faire émerger des projets d'optimisation énergétique concrets, réalistes et rentables, adaptés aux contraintes de chaque entreprise, quels que soient sa spécialisation ou ses moyens.

A la fois formation, accompagnement individuel personnalisé et opérationnel, réseau de partages d'expériences et de bonnes pratiques, PROREFEI a été imaginé pour devenir l'un des programmes phares de la transition énergétique en industrie, au service de l'intérêt général.

La formation PROREFEI est financée, par EDF et Total Marketing France via le dispositif des Certificats d'Economies d'Energie, à 100% pour les entreprises de moins de 300 salariés, à 50% au-delà. Elle est déployée de 2018 à 2020 par l'Association Technique Energie Environnement (ATEE), expert reconnu depuis plus de 40 ans dans la promotion de la maîtrise énergétique. Le suivi du Programme est assuré par le Ministère de la Transition écologique et solidaire et l'ADEME.

## **6 bonnes raisons d'optimiser nos énergies avec PROREFEI**

- 1** Parce que PROREFEI offre une formation ET un accompagnement
- 2** Parce que PROREFEI, c'est investir un peu pour gagner beaucoup
- 3** Parce que PROREFEI valorise l'image de votre entreprise et peut développer votre chiffre d'affaires.
- 4** Parce que vous rejoignez un réseau d'experts et de bonnes pratiques
- 5** Parce que choisir PROREFEI, c'est entrer dans un cercle vertueux
- 6** Parce que PROREFEI est LE dispositif référent pour l'industrie.

[prorefei@prorefei.org](mailto:prorefei@prorefei.org)  
[www.prorefei.org](http://www.prorefei.org)

Un programme porté par :



En collaboration avec :



Programme financé par :



## LE PROGRAMME DE FORMATION DES REFERENTS ENERGIE DANS L'INDUSTRIE COMMUNIQUE DE PRESSE

L'efficacité énergétique un enjeu pour les branches des industries chimiques, pétrolières, pharmaceutique et de la plasturgie !

**Paris, le 10 décembre 2018 - L'OPCA DEFi a signé un partenariat avec l'ATEE pour promouvoir et diffuser la formation des référents énergie dans l'industrie en inscrivant la formation PROREFEI dans son offre « Sélection DEFi formations ».**

**Des partenariats avec d'autres OPCA sont en cours de formalisation.**

### En quoi consiste ce partenariat ?

Le partenariat permet de référencer la formation PROREFEI dans le catalogue d'actions collectives de l'OPCA DEFi. Ainsi, les entreprises adhérentes peuvent bénéficier de la prise en charge partielle ou totale des coûts pédagogiques pour la formation PROREFEI « Référent Energie dans l'Industrie ».

### Qu'est-ce que le Programme PROREFEI ?

Dédié au référent énergie, c'est-à-dire la personne en charge de l'efficacité énergétique dans l'entreprise, le Programme propose **un parcours de formation multimodal** comprenant :

- Un parcours obligatoire :
  - o ½ journée de formation à distance pour les bases (MOOC)
  - o un stage collectif en présentiel (2 jours) pour approfondir les connaissances
  - o un accompagnement individuel personnalisé en situation de travail (mise en œuvre concrète d'actions d'économie d'énergie)
  - o un tutorat tout au long du parcours
- Un parcours optionnel via des modules complémentaires.

### Jusqu'à 100% des coûts pédagogiques financés

Les coûts pédagogiques sont de 3 700 € HT/bénéficiaire, pour le parcours complet.

Le Programme prend en charge les coûts pédagogiques jusqu'à :

- 100% pour les entreprises dont l'effectif est < à 300 salariés
- 50% pour les entreprises dont l'effectif est ≥ à 300 salariés

Selon les conditions suivantes :

- Dans la limite de 3 parcours par entreprise (n° SIREN)
- Code NAF figurant sur la liste des entreprises éligibles au Programme.
- Le stagiaire réalise la totalité du parcours obligatoire.
- L'entreprise doit avoir réalisé un audit ou une certification ISO 50001 ou un pré-diagnostic conformément aux dispositions du Programme et selon les dispositions réglementaires.

Porteur du Programme :



Programme financé par :



# PROREFEI

FORMATION RÉFÉRENT ÉNERGIE  
EN INDUSTRIE

## Qui est concerné par ce programme de formation ?

Les salariés **des entreprises adhérentes de l'OPCA DEFi**, en charge de l'efficacité énergétique ou qui souhaitent le devenir. Sont notamment concernés les responsables de production, de maintenance, de travaux neufs, les responsables QSE, HSE ou encore le chef d'entreprise ou le directeur d'usine ayant cette fonction de référent énergie.

## Comment s'inscrire ?

Sur la plateforme [www.prorefei.org](http://www.prorefei.org) / Contact : [prorefei@atee.fr](mailto:prorefei@atee.fr)

**A propos de PROREFEI :** Le Programme PROREFEI vise à former 3 000 référents énergies dans l'industrie d'ici fin 2020, via notamment un accompagnement individuel personnalisé. La gouvernance du Programme est assurée par un Comité de Pilotage, composé de représentants du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (Direction générale de l'énergie et du climat), de l'ATEE (Porteur), de l'ADEME, d'EDF (financeur), de Total Marketing France (financeur). Les coûts pédagogiques seront financés par le Dispositif des Certificats d'Economies d'Énergie (CEE), à hauteur de 100% pour les entreprises de moins de 300 salariés et de 50% pour les autres, dans la limite de 3 salariés pris en charge par entreprise (SIREN). [www.prorefei.org](http://www.prorefei.org)

**A propos de l'ATEE :** L'Association Technique Energie Environnement est une association Loi 1901 impliquée depuis 40 ans dans la promotion de la maîtrise de l'énergie, en particulier dans l'industrie. Elle anime le dispositif des Certificats d'Economies d'Énergie à travers son Club C2E, et porte déjà le Programme Pro-SME, dont l'objet est de promouvoir la certification ISO 50001 (management de l'énergie). L'ATEE a 2200 adhérents et 13 délégations régionales, et édite la revue bimensuelle Energie Plus. L'ATEE est également active dans la méthanisation avec son Club Biogaz, ainsi que dans le Stockage d'énergie, le Power to Gas et la Cogénération.

[www.atee.fr](http://www.atee.fr)  [@AssociationATEE](https://twitter.com/AssociationATEE)

## A propos d'OPCADEFI :

Constitué par l'accord du 22 décembre 2010, l'OPCA DEFi est l'organisme paritaire collecteur agréé des fonds de la formation professionnelle des industries chimiques, pétrolières, pharmaceutiques et de la plasturgie et des composites. Géré par les partenaires sociaux des branches professionnelles adhérentes, l'OPCA DEFi vise à favoriser le Développement de l'Emploi et de la Formation dans l'Industrie, en tenant compte des besoins et des spécificités des différents secteurs d'activité représentés. Sa mission est de collecter, mutualiser et redistribuer les fonds de la formation professionnelle.

Chiffres clés 2017 : 9 227 entreprises adhérentes, 510 078 salariés, 438,6 M€ de collecte de contributions, 216 M€ d'engagements au titre de la formation professionnelle continue, 137 968 salariés bénéficiaires d'une formation prise en charge par l'OPCA DEFi.

Pour en savoir plus sur l'OPCA DEFi : [www.opcadefi.fr](http://www.opcadefi.fr)

**A propos de l'ADEME :** L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)  [@ademe](https://twitter.com/ademe)

## Contacts presse :

- **ATEE :** Karine Maillard – Chef de projet – Tél. : 01 46 56 31 43 - [prorefei@atee.fr](mailto:prorefei@atee.fr)
- **OPCA DEFi :** Anne-Gaëlle PERROT – Responsable du service communication  
Tél : 01 58 64 18 86 – Portable : 06 35 33 24 88 – [ag.perrot@opcadefi.fr](mailto:ag.perrot@opcadefi.fr)

Porteur du Programme :



Programme financé par :



## LE PROGRAMME DE FORMATION DES REFERENTS ENERGIE DANS L'INDUSTRIE COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 12 novembre 2018 –l'OPCA des Industries de la Métallurgie (OPCAIM) a signé un partenariat avec l'ATEE pour promouvoir et diffuser la formation des référents énergie dans l'industrie en inscrivant la Formation PROREFEI dans son offre d'actions collectives. Des partenariats avec d'autres OPCA sont en cours de formalisation.

### En quoi consiste ce partenariat ?

Ce partenariat permet de référencer la formation PROREFEI dans le catalogue d'actions collectives OPCAIM. Ainsi, l'ensemble de ses adhérents peut bénéficier de la prise en charge des coûts pédagogiques pour la formation PROREFEI « Référent Energie dans l'Industrie ».

### Qu'est-ce que le Programme PROREFEI ?

Dédié au référent énergie, c'est-à-dire la personne en charge de l'efficacité énergétique dans l'entreprise, le Programme propose **un parcours de formation multimodal** comprenant :

- Un parcours obligatoire :
  - o ½ journée de formation à distance pour les bases (MOOC)
  - o un stage collectif en présentiel (2 jours) pour approfondir les connaissances
  - o un accompagnement individuel personnalisé en situation de travail (mise en œuvre concrète d'actions d'économie d'énergie)
  - o un tutorat tout au long du parcours
- Un parcours optionnel via des modules complémentaires.

### Jusque 100% des coûts pédagogiques pris en charge

Le Programme prend en charge les coûts pédagogiques à hauteur de :

- 100% dans la limite de 3700 €HT par stagiaire pour les entreprises de moins de 300 salariés ;
- 50% dans la limite de 1850 €HT par stagiaire pour les entreprises d'au moins de 300 salariés.

Selon les conditions suivantes :

- Dans la limite de 3 parcours par entreprise n° SIREN, et dont le code NAF fait partie de la liste éligible au Programme.
- Le stagiaire réalise la totalité du parcours obligatoire.
- L'entreprise doit avoir réalisé un audit ou une certification ISO 50001 ou un pré diagnostic conformément aux dispositions du Programme et selon les dispositions réglementaires.

### Qui est concerné par ce partenariat ?

- Les salariés **des entreprises adhérentes à OPCAIM**, en charge de l'efficacité énergétique ou qui souhaitent le devenir. Sont notamment concernés les responsables de production, de

Porteur du Programme :



Programme financé par :



# PROREFEI

FORMATION RÉFÉRENT ÉNERGIE  
EN INDUSTRIE

maintenance, de travaux neufs, les responsables QSE, HSE ou encore le chef d'entreprise ou le directeur d'usine ayant cette fonction de référent énergie.

## Comment s'inscrire ?

Sur la plateforme [www.prorefei.org](http://www.prorefei.org) / Contact : [prorefei@atee.fr](mailto:prorefei@atee.fr)

**A propos de PROREFEI :** Le Programme PROREFEI vise à former 3 000 référents énergies dans l'industrie d'ici fin 2020, via notamment un accompagnement individuel personnalisé. La gouvernance du Programme est assurée par un Comité de Pilotage, composé de représentants du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (Direction générale de l'énergie et du climat), de l'ATEE (Porteur), de l'ADEME, d'EDF (financeur), de Total Marketing France (financeur). Les coûts pédagogiques seront financés par le Dispositif des Certificats d'Economies d'Energie (CEE), à hauteur de 100% pour les entreprises de moins de 300 salariés et de 50% pour les autres, dans la limite de 3 salariés pris en charge par entreprise (SIREN). [www.prorefei.org](http://www.prorefei.org)

**A propos de l'ATEE :** L'Association Technique Energie Environnement est une association Loi 1901 impliquée depuis 40 ans dans la promotion de la maîtrise de l'énergie, en particulier dans l'industrie. Elle anime le dispositif des Certificats d'Economies d'Energie à travers son Club C2E, et porte déjà le Programme Pro-SME, dont l'objet est de promouvoir la certification ISO 50001 (management de l'énergie). L'ATEE a 2200 adhérents et 13 délégations régionales, et édite la revue bimensuelle Energie Plus. L'ATEE est également active dans la méthanisation avec son Club Biogaz, ainsi que dans le Stockage d'énergie, le Power to Gas et la Cogénération.

[www.atee.fr](http://www.atee.fr)  [@AssociationATEE](https://twitter.com/AssociationATEE)

## A propos d'OPCAIM :

Organisme paritaire collecteur agréé de la branche de la métallurgie, l'OPCAIM est chargé depuis 1994 d'encourager et de faciliter le développement de la formation professionnelle continue des salariés des entreprises de la Branche. L'OPCAIM a adopté une organisation qui privilégie le lien de proximité avec les entreprises de la métallurgie à travers son réseau de 25 délégations : les ADEFIM (Association de développement des formations des industries de la métallurgie). Ainsi, plus de 400 collaborateurs, dont 220 conseillers de proximité. La métallurgie est composée de filières industrielles diverses aux caractéristiques et problématiques emploi-formation variées : automobile, aéronautique, naval, spatial, ferroviaire, construction mécanique, métallurgie et transformation des métaux, industries des composants et des équipements électriques et électroniques, fabrication d'équipements ménagers, etc. Au niveau national, le champ d'intervention de l'OPCAIM concerne 38 170 entreprises, dont 90 % emploient moins de 50 salariés, soit 1 676 187 salariés.

**A propos de l'ADEME :** L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)  [@ademe](https://twitter.com/ademe)

## Contacts presse :

- ATEE : 01 46 56 31 43 / [prorefei@atee.fr](mailto:prorefei@atee.fr)
- ADEME : 01 58 47 81 28 / [ademepresse@havas.com](mailto:ademepresse@havas.com)

Porteur du Programme :



Programme financé par :



## LE PROGRAMME DE FORMATION DES REFERENTS ENERGIE DANS L'INDUSTRIE COMMUNIQUE DE PRESSE

### Lancement de la formation des Référents Energie dans l'industrie Inscrivez-vous dès à présent aux sessions 2018 !

9 sessions en novembre  
16 sessions en décembre

Paris, le 15 octobre 2018 - Le Programme PROREFEI, qui vise à former 3 000 référents énergie dans l'industrie d'ici fin 2020, a dévoilé sur son site [www.prorefei.org](http://www.prorefei.org), les dates des premières sessions de formation, qui débiteront dès novembre 2018 !

#### En quoi consiste la formation ?

Proposant notamment un **accompagnement individuel personnalisé**, la formation PROREFEI a pour objectif de former les personnes en charge de la compétence énergie dans l'industrie ou souhaitant le devenir. Le Programme PROREFEI offre une **prise en charge jusque 100% des couts pédagogiques dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie**,

A ce jour, 12 organismes de formation, habilités par le Programme, proposent des sessions réparties sur la France entière.

#### Qui est concerné ?

Le Programme est ouvert aux salariés **des entreprises des filières industrielles**. Sont notamment concernés les responsables de production, de maintenance, de travaux neufs, les responsables QSE, HSE ou encore le chef d'entreprise ou le directeur d'usine ayant cette fonction de référent énergie.

#### Quels sont les parcours proposés ?

Le Programme propose un **parcours de formation multimodal** comprenant :

- Un parcours obligatoire :
  - o ½ journée de formation à distance pour les bases (MOOC)
  - o un stage collectif en présentiel (2 jours) pour approfondir les connaissances
  - o un accompagnement individuel personnalisé en situation de travail (mise en œuvre concrète d'actions d'économie d'énergie)
  - o un tutorat tout au long du parcours
- Un parcours optionnel via des modules complémentaires.

#### Comment s'inscrire ?

Sur la plateforme [www.prorefei.org](http://www.prorefei.org) / Contact : [prorefei@atee.fr](mailto:prorefei@atee.fr)

# PROREFEI

FORMATION RÉFÉRENT ÉNERGIE  
EN INDUSTRIE

**A propos de PROREFEI :** Le Programme PROREFEI vise à former 3 000 référents énergies dans l'industrie d'ici fin 2020, via notamment un accompagnement individuel personnalisé. La gouvernance du Programme est assurée par un Comité de Pilotage, composé de représentants du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (Direction générale de l'énergie et du climat), de l'ATEE (Porteur), de l'ADEME, d'EDF (financeur), de Total Marketing France (financeur). Les coûts pédagogiques seront financés par le Dispositif des Certificats d'Economies d'Energie (CEE), à hauteur de 100% pour les entreprises de moins de 300 salariés et de 50% pour les autres, dans la limite de 3 salariés pris en charge par entreprise (SIREN). [www.prorefei.org](http://www.prorefei.org)

**A propos de l'ATEE :** L'Association Technique Energie Environnement est une association Loi 1901 impliquée depuis 40 ans dans la promotion de la maîtrise de l'énergie, en particulier dans l'industrie. Elle anime le dispositif des Certificats d'Economies d'Energie à travers son Club C2E, et porte déjà le Programme Pro-SME, dont l'objet est de promouvoir la certification ISO 50001 (management de l'énergie). L'ATEE a 2200 adhérents et 13 délégations régionales, et édite la revue bimensuelle Energie Plus. L'ATEE est également active dans la méthanisation avec son Club Biogaz, ainsi que dans le Stockage d'énergie, le Power to Gas et la Cogénération.

[www.atee.fr](http://www.atee.fr)  [@AssociationATEE](https://twitter.com/AssociationATEE)

**A propos de l'ADEME :** L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)  [@ademe](https://twitter.com/ademe)

Porteur du Programme :



Programme financé par :



## LANCEMENT DE PRO-REFEI, LE PROGRAMME DE FORMATION DU REFERENT ENERGIE DANS L'INDUSTRIE

Le Programme PRO-REFEI vise à former 3 000 référents énergies dans l'industrie d'ici fin 2020, via notamment un accompagnement individuel personnalisé. La gouvernance du Programme est assurée par un Comité de Pilotage, composé de représentants du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (Direction générale de l'énergie et du climat), de l'ATEE (Porteur), de l'ADEME, d'EDF (financeur), de Total Marketing France (financeur). Les coûts pédagogiques seront financés par le Dispositif des Certificats d'Economies d'Energie (CEE)<sup>1</sup>, à hauteur de 100% pour les entreprises de moins de 300 salariés et de 50% pour les autres<sup>2</sup>, dans la limite de 3 salariés pris en charge par entreprise (SIREN).

### Le constat

L'industrie en France représente 19% de la consommation énergétique. Selon le secteur industriel, l'énergie peut représenter jusqu'à 30% des coûts de fabrication, sachant que des économies substantielles peuvent être réalisées (au moins 17% sur la facture énergétique suite à un audit énergétique dans une entreprise sur deux).

**Il faut noter que 80% des personnes en charge de l'énergie (c'est-à-dire ceux qui ont une mission de référent énergie) dans l'entreprise déclarent ne pas avoir suivi de formation initiale ou continue en lien avec l'énergie, c'est un réel frein pour mettre en place des économies d'énergie significatives.**

### Les objectifs du Programme PRO-REFEI

- Former les personnes en charge de la gestion de l'énergie dans les entreprises pour en faire de véritables référents énergie qui seront à même de concevoir, mettre en place et coordonner des actions permettant d'améliorer la performance énergétique de leurs sites.
- Créer un réseau de référents énergie qui auront accès notamment aux retours d'expérience de l'ensemble de la communauté et à une veille technique et réglementaire, etc.

### La formation PRO-REFEI

Le Programme propose un parcours de formation multimodal comprenant :

- Un parcours obligatoire :
  - ½ journée de formation à distance pour les bases (MOOC)
  - 2 journées de présentiel collectif
  - 2,5 journées d'accompagnement individuel personnalisé
  - un tutorat tout au long du parcours
- Un parcours optionnel via des modules complémentaires

<sup>1</sup> Dans la limite des plafonds fixés par le Programme et à condition que le stagiaire réalise les parcours en totalité.

<sup>2</sup> En savoir plus sur les Programmes CEE : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/programmes-daccompagnement>



Programme financé par :



## La cible

Le Programme est ouvert aux salariés des entreprises des filières industrielles, selon les dispositions de la convention PRO-REFEI, ayant en charge la compétence « énergie » dans l'entreprise ou souhaitant l'acquérir. Sont notamment concernés les responsables de production, de maintenance, de travaux neufs, les responsables QSE, HSE ou encore le chef d'entreprise ou le directeur d'usine ayant cette fonction de référent énergie.

La première session de MOOC débute le 4 septembre 2018 sur la plateforme Fun  
Pour toute inscription ou information : [prorefei@atee.fr](mailto:prorefei@atee.fr)

**A propos de l'ATEE :** L'Association Technique Energie Environnement est une association Loi 1901 impliquée depuis 40 ans dans la promotion de la maîtrise de l'énergie, en particulier dans l'industrie. Elle anime le dispositif des Certificats d'Economies d'Energie à travers son Club C2E, et porte déjà le Programme Pro-SME<sub>n</sub>, dont l'objet est de promouvoir la certification ISO 50001 (management de l'énergie). L'ATEE a 2200 adhérents et 13 délégations régionales, et édite la revue bimensuelle Energie Plus. L'ATEE est également active dans la méthanisation avec son Club Biogaz, ainsi que dans le Stockage d'énergie, le Power to Gas et la Cogénération.

[www.atee.fr](http://www.atee.fr)  [@AssociationATEE](https://twitter.com/AssociationATEE)

**A propos de l'ADEME :** L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)  [@ademe](https://twitter.com/ademe)

### Contacts presse :

- ATEE : 01 46 56 91 43 / [prorefei@atee.fr](mailto:prorefei@atee.fr)
- ADEME : 01 58 47 81 28 / [ademepresse@havas.com](mailto:ademepresse@havas.com)



Programme financé par :

